

	<b>Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP</b> <b>03 octobre 2016</b> <b>Compte-rendu synthétique et relevé de décisions</b>	Référence	CS_octobre_2016
		Révision	
		Date d'application	
		Version	

### Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	03.10.2016		
Prénom Nom (ou nom de l'instance)	S. Kitar		

### **Membres du CS présents :**

Personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'École : Tobias KURTH, Isabelle VILLE

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Philippe COLOMBAT, Dominique POLTON

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Claude MARTIN, Barbara LE BOT, Karine GALLOPEL-MORVAN

Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR : Pierre LE CANN, Nolwenn LE MEUR-ROUILLARD

Représentants des autres personnels d'enseignements et de recherche : Christophe BARLET

Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche : Frédérique QUIDU, Virginie MUNIGLIA

Représentant des étudiants inscrits au sein du Réseau Doctoral : Alexis GRANDCOIN, Jonathan ROUX

### **Membres du CS absents excusés :**

Personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Robert BAROUKI, Sylvaine CORDIER

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Catherine BONVALET, Philip MILBURN

Représentants des autres personnels d'enseignements et de recherche : Roland OLLIVIER

**Personnes de l'EHESP** : Laurent CHAMBAUD, Catherine EVEILLARD-HOANG, Bernard JÉGOU, Sarah KITAR, Denis ZMIROU,

**Invité** : Jean-Marie JANUEL

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Approbation de l'ordre du jour	<p>Dominique Polton introduit la séance et présente les personnes excusées et les procurations.</p> <p><b>L'ordre du jour est approuvé.</b></p> <p>Les comptes rendus des séances précédentes sont approuvés par voie électronique.</p>	
Actualités	<p>Le processus de nomination d'un <u>nouveau Directeur des Etudes</u> n'a pas abouti. Un nouveau processus a été lancé début septembre, et les candidatures (internes ou externes) sont ouvertes jusqu'au 14 octobre. Jean-Dominique Tortuyaux assure l'intérim jusqu'à fin février 2017. Il connaît bien l'Ecole et avait mené la mission relative à l'évolution de la Direction des Etudes.</p> <p>L'équipe de direction de l'UMR (Unité Mixte de Recherche) 6051 <u>CRAPE-Arènes</u> (Centre de recherches sur l'action politique en Europe) a été contrainte de modifier son équipe de direction. Sylvie Ollitrault, directrice de recherche CNRS, assurera la direction de l'équipe à compter de janvier 2017. L'intérim de plusieurs mois qu'avait assuré Claude Martin avant son mandat de Directeur de l'équipe a en effet été considéré comme un mandat à part entière, l'empêchant d'être reconduit pour la nouvelle période quinquennale. Une nouvelle équipe de direction a donc dû être mise en place avant le 1<sup>er</sup> septembre. Le travail très important mené par Claude Martin pour le laboratoire et pour son évaluation est souligné. Les conditions de ce changement précipité sont déplorées.</p> <p>L'EHESP contribue à la préparation du contrat de site 2017-2021 de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements) <u>UBL (Université Bretagne Loire)</u>. Le contexte (sur deux régions et couvrant un périmètre large) pose des difficultés, notamment en termes de gouvernance. A noter également que les projets d'I-Site (Initiatives-Sciences-Innovation-Territoire-Economie) de Rennes et de Nantes ont été retenus au terme de la première phase de pré-sélection, et se trouvent à présent en concurrence. Dans le cadre de la mise en place des 11 écoles doctorales de l'UBL, l'EHESP a demandé la co-accréditation pour 5 d'entre elles, avec l'objectif de co-délivrer le diplôme de doctorat au travers du Réseau doctoral en santé publique animé par l'EHESP.</p> <p>Suite à l'annonce de l'arrêt de l'Idex (Initiative d'excellence) <u>USPC (Université Sorbonne Paris Cité)</u>, Jean-Yves Mérindol a démissionné le 13 septembre, et François Houllier a été nommé administrateur provisoire jusqu'à l'élection du nouveau Président. Les principales critiques du dossier concerne la gouvernance, dans la mesure où la fusion des universités n'a pas été mise en place. Des débats internes sont en cours et on s'orienterait vers une fusion des Universités Paris 3 Paris 5 et Paris 7, et Paris 13, associée dans un 1<sup>er</sup> temps, rejoindrait la fusion dans un deuxième temps. La Fondation des Maisons des Sciences de l'Homme (FMSH) va également rejoindre USPC d'ici la fin d'année 2016</p>	<p><b>Prévoir une présentation du projet I-Site par le VP Recherche de Rennes 1, lors de la séance du CS de novembre ou février.</b></p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p><u>L'inauguration du bâtiment de l'IRSET</u> (Institut de Recherche en Santé Environnement Travail) s'est tenue le 30 septembre, en présence de nombreuses personnalités dont Thierry Mandon, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche. L'importance de la thématique Santé Environnement Travail a été soulignée, ainsi que le rassemblement dans ce cadre de l'Université Rennes 1, l'Inserm et l'EHESP. L'EHESP est ainsi bien identifiée dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, et le secrétaire d'Etat souhaiterait que l'ENA suive le modèle de l'EHESP (formations professionnelles s'appuyant sur des travaux de recherche). Le financement de la deuxième tranche du bâtiment a été annoncé.</p> <p>L'EHESP a bénéficié des financements IDEX de USPC pour <u>deux chaires</u>.  La chaire sur les exposomes, dont le titulaire est Arthur David, est située à l'IRSET pour sa valence recherche et au LERES (Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé) pour sa valence expertise. Elle contribue au renforcement de la recherche sur l'expologie humaine et au développement de la plateforme recherche et développement du LERES. Elle place l'Ecole comme un lieu phare dans le développement de ce nouveau concept de l'expologie.  La chaire sur le management de la santé, dont le titulaire est Jean-Marie Januel, est hébergée au sein de l'EA MOS et a été présentée lors de cette séance.</p> <p><u>Le projet d'I-SITE</u> (Initiatives-Sciences-Innovation-Territoire-Economie) de Rennes intitulé « FoRUniv » (Fondation Rennes Université) sera déposé fin novembre pour un financement dans le cadre du PIA 2 (Plan d'Investissement d'Avenir). Le projet présente deux piliers, avec le numérique d'une part et l'environnement/alimentation d'autre part. La proposition conjointe de l'EHESP, l'Université Rennes 1 et le CHU de Rennes d'identifier un pilier autour de la santé publique n'a pas été retenu en tant que tel. L'Ecole regrette que pour des raisons arbitraires la santé publique ne constitue pas un axe fort de ce projet, d'autant qu'aujourd'hui aucun projet IDEX (Initiatives d'Excellence) ou I-Site n'est centré sur la santé publique. Malgré sa position insatisfaisante dans l'I-Site, l'Ecole maintient sa participation compte tenu de l'enjeu qu'il représente pour la Région Bretagne et pour Rennes Métropole. Si au sein de l'USPC (Université Sorbonne Paris Cité), l'Ecole bénéficiait d'une écoute et d'une reconnaissance de sa spécificité, cela est plus difficile au sein de l'UBL (Université Bretagne Loire) qui compte de nombreux membres. Si le projet d'I-Site était obtenu, cela conduirait sans doute à la remise en chantier de la fusion Rennes 1 / Rennes 2.</p>	

<p>Nouveau parcours doctoral en santé-travail</p>	<p>Denis Zmirou présente le parcours doctoral national en santé travail qui sera mis en place dès 2016-2017.</p> <p><b>Discussion :</b>  L’EHESP développe le champ de la santé travail, avec le portage de ce parcours doctoral national, mais aussi le renforcement des actions de recherche à travers la création d’une équipe dédiée au sein de l’IRSET, ainsi qu’une mission confiée à Véronique Daubas et Laurent Madec qui présenteront leur rapport au CS de novembre prochain.</p> <p>Ce parcours doctoral permettra de rendre lisible et d’organiser un espace rassemblant des équipes de disciplines différentes qui travaillent sur le sujet de la santé au travail au plan national, et l’EHESP est bien placée pour apporter son appui à la mise en œuvre de ce projet.</p> <p>L’appel pour le premier contrat doctoral a été envoyé directement aux équipes identifiées à ce jour, mais ce premier recensement n’est pas exhaustif et devra être complété.</p> <p>La taille du CS (conseil scientifique) paraît trop importante.</p> <p>Les partenaires se sont déjà engagés pour le financement d’un contrat doctoral pour 3 ans : des conventions sont ainsi en cours de signature avec la DGT (Direction Générale du Travail), l’INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) et l’ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l’alimentation, de l’environnement et du travail). La CNAM-TS (Caisse Nationale de l’Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) sera sollicitée prochainement. Il est proposé de solliciter également d’autres financeurs (fondations, assurances, etc.).</p> <p>A terme l’objectif est d’obtenir un budget de 350K€ par an, permettant de financer 3 contrats doctoraux et 3 mobilités, ainsi que l’équivalent d’un mi-temps administratif (une coordinatrice à la Direction de la Recherche, ainsi que le temps des autres services comme la Direction des Ressources Humaines, etc.). A noter que le temps dédié par le chercheur du DSET&amp;GS (Département Santé Environnement Travail et Génie Sanitaire) est considéré comme inhérent à son activité d’enseignant-chercheur.</p> <p>L’organisation des séminaires de formation est à discuter à la réunion du CS du parcours prévue le 6 octobre. Il sera proposé de lancer un appel à candidature pour labelliser certaines formations déjà pré-existantes, en prenant en compte la qualité scientifique et leur potentiel d’échanges interdisciplinaires. Les formations ainsi labellisées devraient être proposées à partir du 2ème semestre 2017.</p> <p><b>Le Conseil Scientifique soutient à l’unanimité ce projet de parcours doctoral santé travail.</b></p>	
<p>Confirmation de la composition du Bureau et formation restreinte du CS</p>	<p>Le Conseil Scientifique prend acte de sa liberté de s’organiser pour composer le bureau. <b>La composition du bureau et de la formation restreinte du CS ne sont pas modifiés</b>, et le CS se réserve le droit de les faire évoluer si besoin.</p>	

<p>Thématiques prévisionnelles des travaux du CS</p>	<p><u>Thématiques</u> L'évaluation par le HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) sera un dossier important pour l'EHESP cette année. Elle concernera l'établissement dans son ensemble (dont la politique de site), le Réseau Doctoral et l'EA MOS (Equipe d'Accueil Management des Organisations de Santé). Comme cela a été le cas pour l'IRSET et le CRAPE lors de la dernière évaluation, le dossier de MOS sera présenté en amont au CS pour émettre des remarques, propositions, conseils. Il sera à nouveau présenté dans sa version finale avant le dépôt.</p> <p>Les deux COMUE dont l'EHESP est membre sont dans des situations complexes (ce qui est le cas d'ailleurs de beaucoup de COMUEs actuellement) : la COMUE USPC (Université Sorbonne Paris Cité), qui a vu son IDEX non renouvelé, et la COMUE UBL (Université Bretagne Loire) qui n'a pas obtenu d'IDEX. Les structures et leur organisation sont différentes, mais l'Ecole doit y porter la thématique de la santé publique en développant éventuellement des partenariats utiles. Il est important que le Conseil scientifique accompagne l'Ecole dans cette démarche, l'aide à définir ce qu'elle peut porter et à identifier les partenaires possibles, Une cartographie des partenariats actuels et de l'organisation au sein de l'Ecole pourrait permettre d'éclairer les membres du CS. Le développement des liens Recherche-formation est l'un des axes du COP 2014-2018 (Contrat d'Objectifs et de Performance), qu'il est nécessaire de continuer de développer et améliorer. Une séance commune sera organisée avec le CF (Conseil des Formations), et les directeurs de départements et la responsable de la Formation Continue y seront conviés. Le repositionnement de la Direction des études est en cours, et permettra un rapprochement avec la Direction de la Recherche. Des liens entre formations et recherche existent déjà, et devraient être rendus visibles.</p> <p><u>Calendrier</u> Cette liste évoluera dans le temps selon les actualités, avec des ajouts, des développements, ainsi que des priorisations. La prochaine séance du CS permettra aux responsables des structures labellisées de présenter leur structure, leurs activités et leurs projets. La présentation des bilans des programmes ESSOR (Emergence et Soutien de Structures Ouvertes de Recherche) financés par la Direction de la recherche, est également à programmer pour compléter le panorama des champs de recherche développés à l'école. Enfin, tous les lauréats de chaires et nouveaux enseignants-chercheurs recrutés viendront séquentiellement présenter leurs programmes.</p> <p><u>Méthodologie de travail</u> : De manière à favoriser les réactions et les propositions en séance, les membres du CS doivent avoir accès aux dossiers en amont des réunions, avec notamment les informations clés ainsi que les éventuels travaux menés par la précédente mandature sur la question.</p>	<p><b>Envoyer aux membres du CS les rapports HCERES des équipes évaluées.</b></p> <p><b>Organiser une séance commune avec le CF en février.</b></p> <p><b>Présenter les bilans des programmes ESSOR lors d'une prochaine séance du CS.</b></p>
--	--	--

	<p>Pour certains sujets, un groupe pourra travailler en amont de la réunion du CS, sur la base de documents et d'échanges avec des personnes ressources (y compris personnalités extérieures), et présenter une restitution lors de la réunion du CS.</p> <p>L'organisation de séminaires du CS sur deux jours, comme cela était fait dans la précédente mandature, pourra également permettre de consacrer des temps plus importants aux présentations et aux réflexions sur des sujets qui le demanderaient.</p>	
<p>Présentation de la chaire Management de la Santé</p>	<p>Jean-Marie Januel présente la chaire « Management de la santé » dont il est titulaire, et dont la leçon inaugurale se tiendra le 19 janvier 2017.</p> <p><b>Discussion :</b></p> <p>Le titre et la présentation de la chaire sont très larges.</p> <p>Il est nécessaire de préciser davantage les objectifs concrets, notamment dans le document papier, en particulier en ce qui concerne la méthodologie (recherche action, recherche intervention ?), le type d'approche (modèle prédictif, essais d'intervention ?) et les facteurs pris en compte dans le parcours de soin.</p> <p>Les ARS (Agences Régionales de Santé) pourraient être démarchées pour obtenir des financements complémentaires pour le fonctionnement de la chaire.</p> <p>Jean-Marie Januel participe à un ouvrage collectif avec des membres de l'EA MOS et collabore également avec plusieurs chercheurs hors EHESP. Il est nécessaire de développer des liens au sein de l'EA MOS d'une part, mais aussi avec les départements de l'EHESP METIS (Méthodes quantitatives en santé publique) et SHS (Sciences Humaines et Sociales) compte tenu des thématiques concernées.</p>	